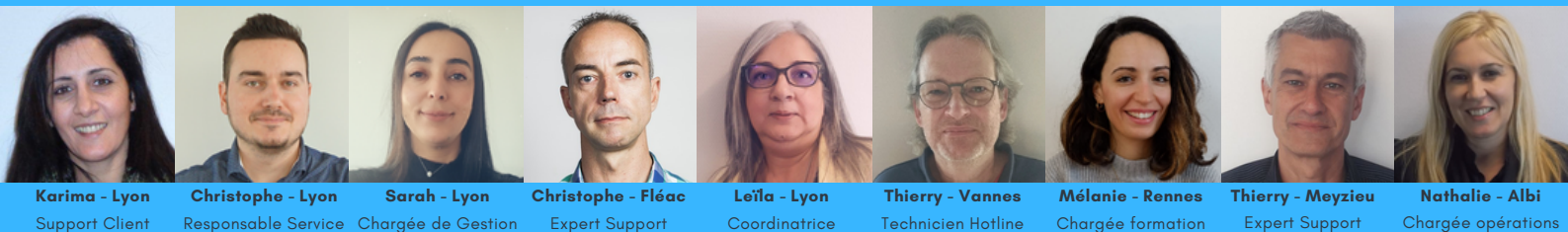




Union Nationale des Syndicats Autonomes

Nos engagements : Vous être utile, vous informer et défendre vos intérêts dans une posture adaptée au sujet : dialogue, négociation, revendication et action
Notre force : l'autonomie. L'UNSA ne nous impose pas de ligne de conduite et se positionne en conseil sur nos actions et nos demandes

L'équipe UNSA



AGENDA SYNDICAL :

**07/02 :
RÉUNION CSE**

**09/02 :
RÉUNION DS**
ACCORD IRP - PRIME
CARBURANT - PV
DESACCORD TELETRAVAIL

**16/02 :
RÉUNION DS**
ORDRE DU JOUR A DEFINIR

**23/02 :
RÉUNION CSE**

**02/03 :
RÉUNION DS**
ACCORD PRE-ELECTORAL



EDITORIAL

"LE RETOUR"

Après une longue période d'inactivité, nous relançons la parution de notre newsletter. Nous n'avons pu vous informer sur une bonne partie de 2022 qu'à travers nos tracts et avons dû mettre de côté temporairement le format newsletter. Selon le rythme de nos réunions, nous nous adapterons entre un format périodique ou une publication rattachée aux actualités du moment.

En effet, **les sujets sur lesquels nous échangeons avec la Direction avancent parfois à des vitesses variables**, ce qui peut entraîner un sentiment de répétition. Nous arrivons qui plus est dans un "creux" d'agenda en termes d'accords qui concernent le travail, puisque nous rentrons dans une période électorale qui devrait se terminer en mai. Nous attendrons la conclusion de l'accord pré-électoral dans les prochaines semaines avant de lancer officiellement notre "campagne".

Nous tenons encore une fois à vous remercier pour votre mobilisation en juin, qui a permis de faire bouger plusieurs lignes et de montrer que nous pouvons avoir un poids sur les décisions de l'entreprise. Merci à vous !

Nous vous rappelons également qu'en cas de besoin plus individuel, vous pouvez solliciter l'un de vos élus UNSA (liste sur l'intranet, partie "Dialogue Social"), nous écrire **par mail à unsa.avem@gmail.com** ou encore **rejoindre notre groupe FaceBook "UNSA AVE"** pour ne pas manquer ces publications.



LES NEGOCIATIONS SYNDICALES

ACCORD TRAVAIL À DISTANCE - TÉLÉTRAVAIL

Comme la Direction en a fait part en réunion du personnel, elle ne souhaite pas permettre plus de 2 jours par semaine, à l'exception d'un potentiel ajout de jours "exceptionnels" (1 jour / mois)

Cette réponse ne nous convient pas, et amène un PV de désaccord. Nous attendons la négociation temps de travail pour obtenir une compensation du 3ème jour, à travers la semaine de 4 jours notamment.

ACCORD TEMPS DE TRAVAIL

L'accord sur le temps de travail a été mis en pause après la mobilisation de juin. La Direction ne reprendra les échanges qu'après les élections.

Nos revendications sur le sujet restent inchangées, elles sont reprises ci-contre. N'hésitez pas à nous faire part de sujets que nous n'aurions pas cités !

ACCORD INTERESSEMENT - PARTICIPATION

Nous avons négocié et signé en juin un nouvel accord intéressement participation plus favorable que le précédent. Le taux est porté à **24.81%** du résultat net (contre 21.26% avant), et des bonus sont toujours présents :

+1% si le ratio RCAI/CA est d'au moins 7%

+1% si l'IRC (mesure de la satisfaction client) s'améliore (1% garanti si l'atteint +35)

+1% si la note ECOVADIS (performance sociale) s'améliore (1% garanti si une médaille "platine" est obtenue)

Nous sommes satisfaits d'avoir pu obtenir de meilleures conditions sur cet accord.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Comme tous les 4 ans, de nouvelles élections professionnelles vont se dérouler dans quelques mois. La date n'est pas arrêtée définitivement, mais le premier tour devrait se dérouler au mois d'avril.

Un accord pré-électoral doit être signé entre la Direction et les différents syndicats dans les prochaines semaines, pour définir les modalités de la "campagne électorale", et assurer en particulier des droits égaux à tous les syndicats.

Une fois cet accord signé, nous pourrons officiellement "rentrer en campagne" et communiquer sur les élections. Dans l'intervalle, nous restons bien sûr disponibles pour toute question et échanger sur le rôle des représentants du personnel.

Nous prévoyons de venir à votre rencontre pour écouter vos besoins et vos retours sur la période écoulée. Nous aurons d'ores et déjà à cœur d'améliorer la communication, afin d'assurer votre bonne information.

LA REFORME DES RETRAITES

Sujet d'actualité, la réforme des retraites occupe en ce moment une part importante du débat public. L'UNSA dénonce comme les autres syndicats un texte brutal, inéquitable et qui ne répond à aucune urgence contrairement aux propos du gouvernement.

Le rapport du **COR** (Conseil d'Orientation des Retraites) montre que le gouvernement a choisi sciemment la pire de leurs quatre hypothèses pour justifier sa réforme.

Récemment, le groupement **"Nos services publics"** (groupe de fonctionnaires spécialisé dans l'analyse de sujets concernant les services publics) apporte un éclairage encore plus grave sur la situation.

Le gouvernement aurait imposé au COR une hypothèse de gel des salaires dans la fonction publique. Si ce gel est réel, il correspondrait à une baisse de 11% du pouvoir d'achat pour les services hospitaliers, éducatifs et administratifs déjà durement touchés et peu aidés.

Sinon, il s'agirait alors d'une manipulation des chiffres, ce gel entraînant une baisse des cotisations retraite de la fonction publique et contribue pour 3.3Mds du déficit projeté par le gouvernement (soit 30%).

Il reste donc important de ne pas lâcher sur cette réforme et de montrer notre désaccord. C'est par notre mobilisation que nous pourrions nous faire entendre.

Sources :

Rapport du COR : <https://www.cor-retraites.fr/documents/rapports-du-cor>

Note et Synthèse "Nos services publics" : <https://nosservicespublics.fr/projet-loi-retraites>

TEMPS DE TRAVAIL REVENDEICATIONS UNSA INCHANGEES

Etendre les 37h15 et les 14 JRTT associés à une population plus large et laisser le choix à chacun de passer à 37h15 ou non.

Proratiser les RTT pour les temps partiels plutôt que de les supprimer

Pour les cadres hors forfait jour, normaliser le recours aux heures supplémentaires

Augmenter les compensations du travail "décalé" de 10 % : nuit, dimanche/JF, horaires décalés, nuitée etc.

Expérimenter un dispositif "4J/5" (condenser la semaine sur 4 jours)

Réviser la règle des jours fériés sur les semaines de 28/35h.

Permettre l'utilisation d'une partie des congés N sur l'année N+1

Positionner un plafond sur les heures supps / astreinte pour éviter les cas extrêmes et proposer une compensation aux concernés.

VOS QUESTIONS

"A qui adresser une question ?"
La liste des élus UNSA est disponible dans la partie "Dialogue Social" de l'intranet AVEM. Vous pouvez également nous solliciter par mail : unsa.avem@gmail.com

Contacts : Groupe FaceBook : "UNSA AVEM" - Mail : unsa.avem@gmail.com

Karima BOULADAM - Sarah BRINI - Christophe GUYOT - Leïla HADDOU - Christophe LEBRIAT -

Thierry LEMARCHAND - Mélanie MEDJBEUR - Thierry PALMA - Nathalie PERYLLOUS